

**VILLE DE BRUXELLES
COMMUNIQUE DE PRESSE
ECHEVINAT DE LA PROPRETE PUBLIQUE**

Bilan des opérations-planques : mars et avril 2013

Bruxelles, le 6 mai 2013 – Le Service Propreté a redoublé ses opérations de répression contre les gestes d’incivilités en matière de propreté durant les mois de mars et avril. En plus des opérations quotidiennes d’ouverture des sacs poubelles et d’enlèvement des affiches sauvages, 25 opérations-planques ont été menées en 8 semaines et 242 taxes ont été dressées lors de celles-ci.

Le Service Propreté de la Ville de Bruxelles organise hebdomadairement des opérations-planques de répression des incivilités en matière de propreté. Ces opérations visent les comportements inciviques pour lesquels une identification des coupables doit être réalisée *sur le fait* (urine, crachat, jets de déchets, dépôts clandestins, tags,...). Durant les mois de mars et d’avril 2013, ces opérations ont été renforcées. Au total, ce sont 25 opérations qui ont été organisées en 8 semaines, soit plus de 3 chaque semaine !

Ces opérations sont organisées en collaboration et en présence de la police. Elles ont mobilisé à plusieurs reprises les 54 agents assermentés du Service Propreté et autant de policiers.

Durant ces 8 semaines, ce sont 111 heures d’opérations qui ont été organisées et 242 comportements inciviques qui ont été verbalisés !

Parmi toutes les actions menées, il y a eu 4 opérations nocturnes, 13 opérations de surveillance pédestre et de sensibilisation, 6 opérations de verbalisation, 1 barrage routier et 1 opération avec l’école de police qui a mobilisé 60 élèves policiers.

« Durant les mois de mars et avril, j’ai souhaité que les opérations de verbalisation soient renforcées. Plus de 3 opérations ont été organisées chaque semaine à des horaires différents, dans des quartiers différents. A la Ville, on vit le jour et la nuit. La répression des incivilités a donc lieu le jour, comme la nuit ! » précise l’Echevine de la Propreté Karine Lalieux.

Lors des opérations nocturnes, les agents assermentés et la police surveillent un endroit critique et réalisent des surveillances pédestres dans les quartiers où la vie nocturne bat son plein. Les 23, 24 et 25 avril, trois opérations successives avaient pour objectif la surveillance d’un terrain situé à Haren où des dépôts clandestins ont régulièrement lieu. Ces trois planques se sont déroulées de 22h à 3h du matin, trois nuits d’affilée et ont permis de prendre sur le fait une personne coupable de dépôts.

Les opérations de surveillance pédestre et de sensibilisation se sont notamment déroulées dans le quartier des Squares, à proximité des institutions

européennes. Les agents assermentés en compagnie de la police étaient particulièrement attentifs au ramassage des déjections canines par les maîtres.

6 opérations de verbalisation ont eu lieu, notamment à Laeken. 98 taxes ont été dressées lors de ces opérations.

Enfin, un barrage routier a été réalisé en collaboration avec la Région, et 1 opération avec 60 élèves de l'école de police a permis de dresser 129 taxes dans les rues du Centre-Ville, en une seule demi-journée !

« La diversité des opérations de verbalisation permet de répondre aux différentes incivilités. En fonction des quartiers, les problématiques ne sont pas les mêmes. Avec la police, nous répondons à chacune de ces spécificités. Les opérations de verbalisation sont importantes pour faire changer les comportements, même si je préférerais que personne ne salisse la Ville ! » confie l'Echevine de la Propreté publique Karine Lalieux.

Ces opérations-planques ont lieu en plus des opérations quotidiennes d'ouvertures des sacs poubelles sortis en dehors des heures et des jours autorisés et des enlèvements d'affiches sauvages. Au total, pour les mois de mars et d'avril, plus de 700 taxes ont été dressées pour des incivilités en matière de propreté.

Contact presse, Romain De Reusme

romain.dereusme@brucity.be - 02/279.48.54 - 0485/41.59.57